

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15, 16 et 17 février 2016

2016 DU 56 Dénomination rue Hélène et François Missoffe (17e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu le projet de délibération, en date du 2 février 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination " rue Hélène et François Missoffe " à la voie identifiée par l'indicatif CL/17, aménagée dans la ZAC Porte Pouchet, à Paris 17e ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement, en date du 1^{er} février 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination " rue Hélène et François Missoffe " est attribuée à la voie CL/17, propriété communale, commençant boulevard du Bois le Prêtre et finissant en limite du territoire de Paris – Saint-Ouen, en passant sous le boulevard périphérique (17e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal, en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO